

OBJECTIFS

- ✓ Accompagner le bénéficiaire dans la préparation de sa démarche de validation des acquis de l'expérience

Modalités d'accompagnement

- ✓ Entretiens individuels (en face à face, par téléphone ou par mail) pour aider le candidat à :
 - Formaliser son expérience et ses compétences
 - Constituer son dossier de validation
- ✓ Entretien individuel avec un expert du métier à valider
- ✓ Ateliers méthodologiques pour un entraînement à la présentation devant le jury

Durée

20h (Sont inclus, les entretiens de face à face ainsi que le travail personnel)

Pré requis

1 an d'expérience

Intervenants

- ✓ Un accompagnateur spécialisé en matière d'orientation professionnelle
- ✓ Un expert intervenant dans une des spécialités de la certification

Formalisation de l'accompagnement

- ✓ Attestation de présence signée du candidat et des accompagnateurs, précisant la durée pour chaque étape de l'accompagnement

PLAN DE L'ACCOMPAGNEMENT

1- Entretien individuel (4h)

- ✓ Accueil et information sur la procédure et modalités de la VAE
- ✓ Mise en place d'un plan de travail
- ✓ Rédaction de la lettre de motivation
- ✓ Présentation du CV par compétences

2- Création du portefeuille de compétences (6h)

- ✓ Analyse de l'expérience du candidat et choix sur les emplois et activités à décrire.
- ✓ Présentation du ou des postes de travail, description des expériences professionnelles pour la rédaction du LIVRET 2

3- Préparation du Livret 2 (6h)

- ✓ Choix des expériences professionnelles significatives
- ✓ Analyse des expériences professionnelles retenues
- ✓ Rencontre avec un professionnel métier.

4. Préparation à l'entretien du jury (4h)

- ✓ Préparation à l'entretien avec le jury de validation par le biais de mises en situation
 - se présenter,
 - présenter l'entreprise et le poste de travail,
 - rapporter et décrire une expérience de travail.